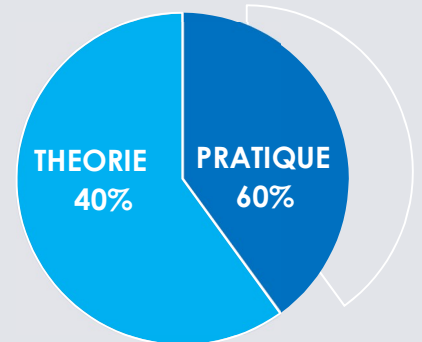




FORMER VOTRE PERSONNEL A LA PREVENTION ET A L'INTERVENTION FACE A UNE SITUATION D'URGENCE



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, ou autre,
dates à votre convenance)



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au futur Sauveteur Secouriste du Travail d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail

PUBLIC

L'ensemble du personnel

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Être capable de situer son rôle sans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de le/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de synthèse
A chaque apprenant



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Compréhension et expression
En langue française

DURÉE

14h00

EFFECTIFS

4 à 10 apprenants maximum

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
Attestation de fin de formation

INTERVENANT(S)

Formateur SST certifié par l'INRS.

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

INRS / SECCABAT

REFERENCE REGLEMENTAIRES

Art. R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

CONTACT

SECCABAT

205 Chemin de la Bruillère, 13510 Eguilles
N° Siret : 838 987 691 00014
Code APE : 7490 A

RCS : 838987691 R.C.S Aix en Provence
Enregistré sous le n° de déclaration : XXXXXXXX
auprès du préfet de la région PACA
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Tel : 06.12.70.38.99.

@ : caroline.duquesnois@seccabat.fr

REFERENCEMENT

Formation d'acteurs SST
Enregistré sous le n°

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations,
études de cas, mise en situation,
Etudes de poste...

CONDITIONS D'EVALUATION

Evaluations théorique et pratique
selon la grille de compétences
de SST de l'INRS



PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE : 40%

LE SST ET LA SANTE AU TRAVAIL

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les définitions et indicateurs du SST
- Le cadre juridique du SST

LA PROTECTION ET LA PREVENTION

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence
- Les mesures de prévention et de protection
- L'alerte aux populations

EXAMINER LA VICTIME

- Déceler une urgence vitale

L'ALERTE ET L'INFORMATION

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- L'intérêt d'informer face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse

SECOURIR

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

PARTIE PRATIQUE : 60%

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés.

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

- Les hémorragies
- Les gestes associés
- Cas particuliers (hémorragie avec corps étranger, saignement de nez, vomissements...)

LA VICTIME S'ETOUFFE

- L'étouffement total ou partiel
- Les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes...)

LA VICTIME SE PLAINT DE MALAISE

- Les signes du malaise
- La mise au repos
- Le questionnement de la victime et des témoins
- L'alerte
- Les cas particuliers

LA VICTIME SE PLAINT DE BRULURE

- Les différents type de brûlures
- Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques, électriques et pour les brûlures internes par ingestion et inhalation.

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE DOULEUR EMPECHANT CERTAINS MOUVEMENTS

- Les traumatismes
- Les fractures

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE PLAIE QUI NE SAIGNE PAS ABONDAMMENT

- La détermination de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Les membres sectionnés

LA VICTIME NE REPOND PAS, MAIS ELLE RESPIRE

- Le contrôle de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS
- Les cas particuliers

LA VICTIME NE REPOND PAS ET NE RESPIRE PAS

- La prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- Les cas particuliers

